LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 mars 2018

Personnes présentes : 53 dont M. François Mumenthaler, conseiller administratif de la Ville d'Onex

Personnes excusées : 32 dont Mme Carole-Anne Kast, maire de la Ville d'Onex
Mme Esther Alder, conseillère administrative de la Ville de Genève
Les représentants de la Fondation Coromandel et du Fonds Charles Haimoff

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.
Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et remercié la paroisse du Christ-Roi pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de nos membres décédés : Mmes Ruth Baumgartner, Jacqueline Janin, Concepción Camilo, MM. Jean-Pierre Limongelli et Jean-Paul Genoud.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 6 avril 2017 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2017** (voir document annexé), illustré par les photos correspondantes.

COMPTES : Marie-Christine DUC commente les comptes (voir document annexé). Résumé :

COMPTE DES RESULTATS

Charges

Ateliers d'artisanat : Nadia, notre secrétaire en Haïti, a mis sur pied au printemps 2017 des ateliers de macramé, d'argile et de crochet obligatoires pour les boursiers. Sont comptabilisés dans ce poste le salaire des moniteurs et aides moniteurs ainsi que le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement de ces ateliers.

Aides diverses : Nous avons reçu un don spécifiquement pour l'achat de vaccins contre le choléra. Les tout petits parmi les écoliers de Bétsaléel ont ainsi pu être vaccinés.

Projets communautaires : L'augmentation des dépenses pour Bétsaléel est due au fait que cette école accueille trois classes supplémentaires du niveau secondaire.
Nous avons décidé de diminuer d'année en année notre soutien au centre professionnel Ceprolu dans le but de le voir voler de ses propres ailes.

Cantines : Le Bureau pour la Nutrition et le Développement, qui dépend de la Banque Mondiale, a réduit puis cessé temporairement ses subventions à de nombreuses écoles à Cité Soleil. *Lumière pour Haïti* a ainsi repris le relais pour assurer un repas par jour à tous les élèves.

Construction Ceprolu : Dépenses réalisées pour la construction d'une cafétéria.

Frais administratifs et de gestion : La différence à la baisse des frais PostFinance est due au fait que nous n'avons pas commandé de bulletins de versement en 2017. Nous constatons avec plaisir que les frais prélevés pour les versements effectués à l'aide des bulletins de versement sont toujours en diminution. Nous en déduisons que toujours plus de donateurs utilisent internet pour faire leurs dons. Un grand merci.
Dépenses pour le bureau LpH en Haïti : *Lumière pour Haïti* a fait faire des travaux d'aménagement et des rénovations nécessaires pour la sécurité du bureau (isolation du circuit électrique entre autres).
Les salaires sont en nette diminution du fait que nous n'avons plus à payer Mélissa Romain pour son travail de supervision des travaux de construction du Ceprolu.

Autres charges : Différence très importante pour les frais liés à l'organisation du Festival. Le cachet demandé par Gaëtan, les droits d'auteur et les frais d'inscription à *Race for Gift* se montent à eux seuls à CHF 8000.-.

Frais divers : Ces frais couvrent l'abonnement pour l'hébergement de notre site internet, les timbres et les photocopies des « Nouvelles d'Haïti ». Les timbres et les photocopies sont pris en charge par des donateurs que nous remercions sincèrement.

Recettes

Dons : Ne nous méprenons pas : si nous observons une augmentation des dons de particuliers, cela est dû au fait qu'une famille a fait un don exceptionnel de CHF 25'000.-. En réalité, les dons continuent de diminuer ce qui nous inquiète. En effet, les dons de particuliers sont notre principale source de financements et leur érosion constante nous obligera à terme à diminuer le nombre de boursiers que nous soutenons et à ne plus augmenter les salaires….

Nos vifs remerciements aux Fondations Coromandel et Johann & Luzia Grässli, à Capital Group, au fond Charles Haimoff, à l'Association Saint-Martin qui nous ont encore soutenus en 2017, mais aussi à l'Eglise Luthérienne allemande de Genève qui nous fait don de sa collecte de Noël.

Sans l'apport de l'Association Saint-Martin, nos recettes seraient inférieures à nos dépenses de quelques CHF 6'000.-.

Subventions : Nous remercions les communes de Bellevue (CHF 4'000.-), Choulex (CHF 4'000.-), Onex (un don non monétaire de CHF 2'175.-, Plan-les-Ouates (CHF 10'000.-) et Vernier (600.- + un don non monétaire) pour leurs contributions tant appréciées.

Recettes diverses : Le montant total inclut les recettes réalisées lors de différentes manifestations durant lesquelles *Lumière pour Haïti* tient un stand, le bénéfice du Festival et de notre participation à *Race for Gift*. Ces deux derniers postes nous apportent un bénéfice total de CHF 18'000.-.

BILAN : Rien de particulier à relever.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES : Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE : comme annoncé il y a une année, M. Marc-Antoine FOURNIER se retire. Nous le remercions chaleureusement pour tout ce qu'il nous a apporté durant les trois années au comité. M. Pascal EMERY, qui vient de faire sa première expérience en Haïti, se porte candidat en tant que conseiller en éducation. Les autres membres du comité se représentent : Béatrice MULLER, Josée GRAND, Marie-Christine DUC-ETTER, Romaine FARAH, Jean-Jacques MOACHON et Urs RODEL. Les sept membres sont élus à l'unanimité.

ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES : Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI se représentent, Nicole Borboën reste suppléante. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

DIVERS : Béatrice signale que, bien que ce soit souvent son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée qui donne des coups de main réguliers et fort appréciables : pour l'organisation du festival et du brunch, la mise à jour du site, la correction, l'insertion des photos, l'impression, la mise sous pli et finalement la distribution des « Nouvelles d'Haïti », la tenue des stands, le montage des films, la cuisine et des coups de main divers. Un grand merci à Alice, Andrina, Ariane, Catherine, Caroline, Danielle, Diane, Fabienne, Françoise, Gabrielle, Gerda, Giovanna, Isabelle, Janine, Jeannette, Josée, Juliette, Kitty, Ladina, Manuela, Marie-Christine, Marie-Claude, Mélanie, Mireille, Monique, Myriam, Nadia, Nelly, Regina, Romaine, Ruth, Samantha, Simone, Susan, Ursula, Véronique, Alexandre, Daniel, Jean-Jacques, Jean-Marc, Laurent, Marc D. et Marc L., Marco, Martin, Michel, Pascal, Raymond et Urs. Sans eux tous, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est.

La projection du film « **Lumière pour Haïti, rétrospective des dernières 20 années** » montre la grande diversité des activités et l'impact énorme qu'elles ont eu sur une certaine population d'Haïti. Merci encore à Laurent pour sa patience avec le montage de ce film qui a pris plusieurs semaines pour aboutir à 12 minutes.

L'Assemblée générale se termine à 20h15. À la suite du verre de l'amitié offert par Josée et Pascal, 47 personnes passent à table, table fleurie par Romaine, pour déguster l'excellent repas préparé par Urs. Un grand merci aussi aux nombreuses personnes qui ont garni le magnifique buffet de dessert.

Béatrice Muller